

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 5 États financiers du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney
- 17 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du
Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états

financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	169 604 422	158 766 170
Trésorerie	3 663 167	13 484 161
Options achetées*	35 329	129 262
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	354 471	1 174
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	863 743	197 479
Distributions à recevoir de fonds sous- jacents	167 477	-
Montant à recevoir du gestionnaire	25 740	25 740
Souscriptions à recevoir	64 519	97 149
Montant à recevoir pour les placements vendus	12 944	-
Dividendes à recevoir	6 644	6 363
Intérêts et autres montants à recevoir	96 323	54 197
	174 894 779	172 761 695
Passif		
Passif courant		
Options vendues**	3 959	23 018
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	-	60 132
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	26 824	260 000
Découvert	2 133 745	-
Frais de gestion à payer	137 017	137 955
Rachats à payer	71 340	96 019
Charges à payer	253 067	184 176
	2 625 952	761 300
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	172 268 827	172 000 395
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	49 551 822	48 933 832
Catégorie F	99 773 900	103 140 439
Catégorie FT	21 207 435	18 635 749
Catégorie T	1 721 656	1 277 586
Catégorie I	14 014	12 789
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	3 226 080	3 418 383
Catégorie F	6 029 626	6 762 853
Catégorie FT	1 905 168	1 729 949
Catégorie T	167 351	126 884
Catégorie I	758	758
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	15,36	14,31
Catégorie F	16,55	15,25
Catégorie FT	11,13	10,77
Catégorie T	10,29	10,07
Catégorie I	18,49	16,87
	150 966 666	147 682 733
	(16 872)	(34 512)

* Positions acheteur, au coût

** Positions vendeur, au coût

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	979 230	139 441
Distributions des fonds sous-jacents	4 030 665	3 096 555
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	5 047 399	5 795 721
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les contrats à terme normalisés	(2 416 734)	(2 387 781)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des contrats à terme normalisés	8 744 931	(18 608 197)
Intérêts et coûts d'emprunt	(2 243)	(4 560)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	16 383 248	(11 968 821)
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	15 753	34 548
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	(57 040)	16 226
Total des revenus	16 341 961	(11 918 047)
Charges		
Frais de gestion	2 297 372	2 333 751
Frais d'administration	166 276	162 566
Coûts de transactions	149 932	130 694
Information aux porteurs de titres	95 734	107 367
Frais juridiques	55 619	48 732
Honoraires d'audit	27 663	28 285
Retenues d'impôts	10 970	42 415
Frais du comité d'examen indépendant	6 892	9 698
Rémunération au rendement	-	606 759
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	2 810 458	3 470 267
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	(47 320)	(47 320)
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	2 763 138	3 422 947
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 578 823	(15 340 994)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	3 510 532	(4 414 396)
Catégorie F	8 301 819	(9 065 241)
Catégorie FT	1 650 873	(1 718 803)
Catégorie T	114 374	(141 696)
Catégorie I	1 225	(858)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	1,03	(1,29)
Catégorie F	1,30	(1,30)
Catégorie FT	0,88	(0,94)
Catégorie T	0,70	(0,99)
Catégorie I	1,62	(1,13)

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Catégorie A	48 933 832	52 965 898
Catégorie F	103 140 439	126 843 943
Catégorie FT	18 635 749	22 091 600
Catégorie T	1 277 586	1 744 504
Catégorie I	12 789	13 647
	<u>172 000 395</u>	<u>203 659 592</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	3 510 532	(4 414 396)
Catégorie F	8 301 819	(9 065 241)
Catégorie FT	1 650 873	(1 718 803)
Catégorie T	114 374	(141 696)
Catégorie I	1 225	(858)
	<u>13 578 823</u>	<u>(15 340 994)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Catégorie A	8 522 095	9 358 958
Catégorie F	10 415 892	30 890 045
Catégorie FT	3 711 569	2 236 618
Catégorie T	563 780	32 884
Catégorie I	-	-
	<u>23 213 336</u>	<u>42 518 505</u>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	-	-
Catégorie F	-	-
Catégorie FT	368 731	427 038
Catégorie T	11 367	6 437
Catégorie I	-	-
	<u>380 098</u>	<u>433 475</u>
Rachat de parts rachetables		
Catégorie A	(11 414 637)	(8 976 628)
Catégorie F	(22 084 250)	(45 528 308)
Catégorie FT	(2 148 078)	(3 277 993)
Catégorie T	(162 377)	(282 588)
Catégorie I	-	-
	<u>(35 809 342)</u>	<u>(58 065 517)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(12 215 908)</u>	<u>(15 113 537)</u>

	2023 \$	2022 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net		
Catégorie A	-	-
Catégorie F	-	-
Catégorie FT	(378 979)	-
Catégorie T	(31 128)	-
Catégorie I	-	-
	<u>(410 107)</u>	<u>-</u>
Gains en capital		
Catégorie A	-	-
Catégorie F	-	-
Catégorie FT	(538 657)	-
Catégorie T	(44 244)	-
Catégorie I	-	-
	<u>(582 901)</u>	<u>-</u>
Remboursement de capital		
Catégorie A	-	-
Catégorie F	-	-
Catégorie FT	(93 773)	(1 122 711)
Catégorie T	(7 702)	(81 955)
Catégorie I	-	-
	<u>(101 475)</u>	<u>(1 204 666)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>268 432</u>	<u>(31 659 197)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Catégorie A	49 551 822	48 933 832
Catégorie F	99 773 900	103 140 439
Catégorie FT	21 207 435	18 635 749
Catégorie T	1 721 656	1 277 586
Catégorie I	14 014	12 789
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	<u>172 268 827</u>	<u>172 000 395</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$		2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Trésorerie	3 663 167	13 484 161
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 578 823	(15 340 994)	Découvert	(2 133 745)	-
Ajustements au titre des éléments suivants :			Trésorerie nette (découvert)	1 529 422	13 484 161
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(11 430)	67 890	Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(5 047 399)	(5 795 721)	Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	882 906	139 441
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des contrats à terme normalisés	(8 744 931)	18 608 197	Intérêts et coûts d'emprunt payés	(2 243)	(4 560)
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	-	(13 780)			
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(42 126)	(54 197)	<i>Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 1 288 156 \$ (2 634 384\$ en 2022)</i>		
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(281)	4 821	<i>Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.</i>		
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir de fonds sous-jacents	(167 477)	-			
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	67 953	24 409			
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(72 090 847)	(55 636 054)			
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	73 793 986	76 067 874			
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 336 271	17 932 445			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(714 385)	(771 191)			
Produit de l'émission de parts rachetables	21 957 810	40 496 181			
Montants versés au rachat de parts rachetables	(34 545 865)	(55 369 948)			
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(13 302 440)	(15 644 958)			
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	11 430	(67 890)			
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(11 966 169)	2 287 487			
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	13 484 161	11 264 564			
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 529 422	13 484 161			

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (98,5 %)					Actions mondiales (8,0 %)				
Actions canadiennes (79,7 %)					Actions américaines (0,2 %)				
Produits financiers (0,1 %)					180 000 Eagle SPV LP <u>243 774 332 287</u>				
	115 995	Preservation Capital Partners Strategic Opportunities I LP	196 578	194 982	Équivalents indiciels internationaux (7,8 %)				
Équivalents indiciels (4,5 %)					58 145 db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF 2 205 994 1 833 180				
	11 919	FNB 3iQ Bitcoin	82 008	107 033	10 000 iShares 20+ Year Treasury Bond ETF 1 919 033 1 303 832				
	11 000	Ether ETF	117 153	117 480	18 370 iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF 2 716 682 2 334 825				
	144 425	iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	3 236 592	2 804 734	45 322 iShares MSCI Brazil Capped ETF 1 958 626 2 089 265				
	149 000	iShares S&P/TSX 60 Index ETF	4 817 172	4 770 980	29 491 iShares MSCI India ETF 1 729 970 1 898 067				
Fonds d'investissement (75,1 %)					22 149 iShares MSCI Mexico Capped ETF 1 711 455 1 981 605				
	61 810	Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney, parts de cat. I**	608 583	1 170 398	37 254 iShares MSCI South Africa ETF <u>2 087 003 2 052 856</u>				
	3 916 743	Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I**	55 529 568	73 996 676	<u>14 328 763 13 493 630</u>				
	3 136 789	Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I**	38 501 094	38 506 905	Total des actions mondiales – position acheteur <u>14 572 537 13 825 917</u>				
	821 569	Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney, parts de cat. I**	8 200 000	8 158 342	Options (0,0 %)				
	305 529	Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney, parts de cat. I**	4 153 537	5 033 991	Total des options achetées – se reporter à l'annexe A <u>90 686 35 329</u>				
	109 688	Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney, parts de cat. I**	1 663 034	1 716 683	Coûts de transactions <u>(4 089) -</u>				
	58 724	Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney, parts de cat. I**	543 755	541 845	Total – positions acheteur <u>150 966 666 169 639 751</u>				
Total des actions canadiennes – position acheteur <u>117 649 074 137 120 049</u>					POSITIONS VENDEUR (0,0 %)				
Titres de créance canadiens (10,8 %)					Options (0,0 %)				
Billets à court terme (10,8 %)					Total – options vendues – se reporter à l'annexe A <u>(16 872) (3 959)</u>				
CAD	6 300 000	Bons du Trésor du Canada, 5,149 %, 18-01-24	6 226 416	6 226 414	Total – positions vendeur <u>(16 872) (3 959)</u>				
CAD	6 300 000	Bons du Trésor du Canada, 5,038 %, 29-02-24	6 216 147	6 216 147	Contrats à terme normalisés (0,5 %)				
CAD	6 300 000	Bons du Trésor du Canada, 5,053 %, 28-03-24	6 215 895	6 215 895	Total – contrats à terme normalisés – se reporter à l'annexe B <u>836 919</u>				
Total des titres de créance canadiens – position acheteur <u>18 658 458 18 658 456</u>					Contrats de change à terme (0,2 %)				
					Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe C <u>354 471</u>				
					TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (99,2 %) <u>150 949 794 170 827 182</u>				
					Autres actifs, moins les passifs (0,8 %) <u>1 441 645</u>				
					TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %) <u>172 268 827</u>				

* Monnaie d'origine du titre de créance

** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney investit dans d'autres Fonds Picton Mahoney. Pour plus de détails, consultez la note 15.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ANNEXE A

OPTIONS (0,0 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut, mars 2024	Option d'achat	3	91 \$	Février 2024	3 275	712
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut, mars 2024	Option d'achat	3	94 \$	Février 2024	2 477	514
Option sur contrats à terme normalisés sur l'or (CMX) Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat	8	2 090 \$	Janvier 2024	16 214	23 736
	Option d'achat	26	4 800 \$	Janvier 2024	48 973	5 571
					<u>70 939</u>	<u>30 533</u>
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	15	4 750 \$	Janvier 2024	19 747	4 796
					<u>19 747</u>	<u>4 796</u>
Total des options achetées					90 686	35 329
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut, mars 2024	Option d'achat – position vendeur	(6)	125 \$	Février 2024	(2 851)	(158)
Option sur contrats à terme normalisés sur l'or (CMX) Indice S&P 500, semaine 3	Option d'achat – position vendeur	(8)	2 250 \$	Janvier 2024	(1 697)	(2 743)
	Option d'achat – position vendeur	(26)	4 850 \$	Janvier 2024	(6 095)	(316)
					<u>(10 643)</u>	<u>(3 217)</u>
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente – position vendeur	(15)	4 650 \$	Janvier 2024	(6 229)	(742)
					<u>(6 229)</u>	<u>(742)</u>
Total des options vendues					(16 872)	(3 959)

ANNEXE B

CONTRATS À TERME NORMALISÉS (0,5 %)

Émetteur	Nombre de contrats	Juste valeur (CAD)	Valeur contractuelle (CAD)	Gain (perte) latent
Contrat à terme normalisé sur gilts, mars 2024	31	5 349 039	5 041 802	307 237
Contrats à terme normalisés sur obligations du Canada à 10 ans, MTL, mars 2024	50	6 209 000	5 961 840	247 160
Contrats à terme normalisés sur bons du Trésor américain à 5 ans, CBOT, mars 2024	38	5 450 289	5 351 188	99 101
Contrats à terme normalisés sur bons du Trésor américain à 10 ans, CBOT, mars 2024	22	3 274 867	3 188 736	86 131
Contrats à terme normalisés sur l'or 100 oz, juin 2024	6	1 670 376	1 606 134	64 242
Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 10 ans, SFE, mars 2024	19	1 994 422	1 943 045	51 377
Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 3 ans, mars 2024	10	961 428	952 933	8 495
				<u>863 743</u>
Contrats à terme normalisés sur l'indice CBOE VIX Index, janvier 2024	56	1 037 563	1 064 387	(26 824)
				<u>(26 824)</u>
Gain (perte) latent sur les contrats à terme normalisés				836 919

ANNEXE C

CONTRATS DE CHANGE À TERME (0,2 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
6 711 415 CAD	4 887 000 USD	1,37332	15-02-24	270 083	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
1 622 248 CAD	1 195 000 USD	1,35753	15-02-24	47 299	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
1 223 253 CAD	900 000 USD	1,35917	15-02-24	37 089	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				354 471		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				354 471		

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2023 et 2022

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2023 et 2022.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	-	-	527 269	527 269
Fonds communs de placement – position acheteur	129 124 840	-	-	129 124 840
Fonds négociés en bourse – position acheteur	21 293 857	-	-	21 293 857
Billets à court terme – position acheteur	-	18 658 456	-	18 658 456
Options – position acheteur	35 329	-	-	35 329
Contrats à terme – position acheteur	-	354 471	-	354 471
Contrats à terme normalisés – position acheteur	863 743	-	-	863 743
Options – position vendeur	(3 959)	-	-	(3 959)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(26 824)	-	-	(26 824)
Total	151 286 986	19 012 927	527 269	170 827 182

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	-	-	243 893	243 893
Fonds communs de placement – position acheteur	138 898 372	-	-	138 898 372
Fonds négociés en bourse – position acheteur	19 623 905	-	-	19 623 905
Options – position acheteur	129 262	-	-	129 262
Contrats à terme – position acheteur	-	1 174	-	1 174
Contrats à terme normalisés – position acheteur	197 479	-	-	197 479
Options – position vendeur	(23 018)	-	-	(23 018)
Contrats à terme – position vendeur	-	(60 132)	-	(60 132)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(260 000)	-	-	(260 000)
Total	158 566 000	(58 958)	243 893	158 750 935

2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

31 décembre 2023	Actions – position acheteur \$	Actions – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	243 893	-	243 893
Achats de placements au cours de l'exercice	196 578	-	196 578
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	86 798	-	86 798
Solde à la clôture de l'exercice	527 269	-	527 269
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2023			86 798

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2022	Actions – position acheteur \$	Actions – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-
Achats de placements au cours de l'exercice	243 774	-	243 774
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	119	-	119
Solde à la clôture de l'exercice	243 893	-	243 893
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2022			119

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des reçus de souscription évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 26 363 \$ au 31 décembre 2023 (12 195 \$ au 31 décembre 2022). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

31 décembre 2023							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Eagle SPV LP	332 287	Flux de trésorerie actualisés, valeur de l'entreprise	Taux d'actualisation, multiples de sociétés comparables	5 %	5 %	16 614 \$	(16 614) \$
Preservation Capital Partners Strategic Opportunities I LP	194 982	Flux de trésorerie actualisés, valeur de l'entreprise	Taux d'actualisation, multiples de sociétés comparables	5 %	5 %	9 749 \$	(9 749) \$

31 décembre 2022							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Eagle SPV LP	243 893	Flux de trésorerie actualisés, valeur de l'entreprise	Taux d'actualisation, multiples de sociétés comparables	5 %	5 %	12 195 \$	(12 195) \$

3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			Net \$
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	
31 décembre 2023				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	354 471	-	-	354 471
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-
31 décembre 2022				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	1 174	(1 174)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(60 132)	1 174	-	(58 958)

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

4. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 31 décembre 2023, la valeur des titres prêtés s'élevait à 12 530 783 \$ et la garantie, à 12 781 404 \$ (titres prêtés d'une valeur de 3 296 639 \$ et garantie d'une valeur de 3 362 575 \$ au 31 décembre 2022).

Le revenu de prêt de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds.

Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	24 235	53 151
Frais de prêt de titres	(8 482)	(18 603)
Revenu net de prêt de titres	15 753	34 548
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	(1 895)	(5 045)
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	13 858	29 503
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

5. AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des cours du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un titre en particulier ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs touchant tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Ce risque est réduit par le Fonds au moyen d'une sélection minutieuse des titres et des autres instruments financiers qui respecte la stratégie de placement. Les placements du Fonds sont assujettis à l'autre risque de prix découlant des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice mixte, constitué à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens), avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 16 162 560 \$ (16 416 160 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

6. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2023 et 2022 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	342 604	13 825 916	(9 206 465)	4 962 055	2,9 %
Euro	36 155	-	-	36 155	0,0 %
Livre sterling	299 959	194 982	-	494 941	0,3 %
Australian Dollar	56 419	-	-	56 419	0,0 %
Exposition nette	735 137	14 020 898	(9 206 465)	5 549 570	3,2 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2022	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	914 907	12 809 029	(10 530 671)	3 193 265	1,9 %
Euro	35 894	-	-	35 894	0,0 %
Livre sterling	(76 316)	-	-	(76 316)	0,0 %
Exposition nette	874 485	12 809 029	(10 530 671)	3 152 843	1,9 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 277 479 \$ (157 642 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de néant (néant au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 31 décembre 2023, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	18 658 456	-	18 658 456
Total	18 658 456	-	18 658 456

Au 31 décembre 2022, le risque de taux d'intérêt était minime, car la majorité des instruments financiers détenus par le Fonds ne portent pas intérêt.

8. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2023				31 décembre 2022			
Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur	Notation des obligations	Net	Position acheteur	Position vendeur
AAA	10,8 %	10,8 %	0,0 %	AAA	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant :

1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

9. EXPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT À L'AUTRE RISQUE DE PRIX, AU RISQUE DE CHANGE, AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AU RISQUE DE CRÉDIT

Le Fonds peut aussi être indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de crédit en raison de ses placements dans d'autres Fonds Picton Mahoney.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur l'actif net du Fonds de variations possibles et raisonnables des rendements de chacune des stratégies auxquelles est exposé le Fonds par l'intermédiaire des six fonds sous-jacents dans lesquels il investit à la date de clôture de l'exercice. L'incidence sur l'actif net est déterminée en appliquant à chaque stratégie une fluctuation possible de 5 % de l'actif net du Fonds. Aux fins d'analyse, il est présumé que les rendements de chaque stratégie ont augmenté ou diminué de la façon présentée et que toutes les autres variables sont restées constantes par ailleurs. Les risques indirects présentés correspondent au risque de marché auquel les différentes stratégies sont exposées (Cr = risque de crédit, C = risque de change, I = risque de taux d'intérêt et P = autre risque de prix).

31 décembre 2023				
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$	
Actions canadiennes	P	6	705 144	
Actions américaines	P	6	2 209 244	
Actions internationales	P	4	976 175	
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	5	1 471 712	
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	6	1 067 858	
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	3	26 109	
Total			6 456 242	

31 décembre 2022				
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$	
Actions canadiennes	P	5	1 187 397	
Actions américaines	P	6	2 487 337	
Actions internationales	P	4	1 080 049	
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	4	1 014 057	
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	4	1 203 786	
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	3	(27 708)	
Total			6 944 918	

10. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2023 et 2022.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
POSITIONS ACHETEUR	99,2 %	92,4 %
Actions canadiennes	79,7 %	84,9 %
Fonds d'investissement	75,1 %	80,8 %
Équivalents indiciels	4,5 %	4,1 %
Produits financiers	0,1 %	0,0 %
Actions mondiales	8,0 %	7,4 %
Équivalents indiciels internationaux	7,8 %	7,3 %
États-Unis	0,2 %	0,1 %
Titres de créance canadiens	10,8 %	0,0 %
Titres de créance à court terme	10,8 %	0,0 %
Instruments dérivés	0,7 %	0,1 %
POSITIONS VENDEUR	0,0 %	-0,1 %
Instruments dérivés	0,0 %	-0,1 %

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

11. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2023 Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Plus de 3 mois \$	Total \$
Rachats à payer	71 340	-	-	71 340
Charges à payer et autres montants à payer	-	390 084	-	390 084
Passifs dérivés	30 783	-	-	30 783
Découvert	2 133 745	-	-	2 133 745

31 décembre 2022 Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Plus de 3 mois \$	Total \$
Rachats à payer	96 019	-	-	96 019
Charges à payer et autres montants à payer	-	322 131	-	322 131
Passifs dérivés	343 150	-	-	343 150

12. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2023				
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	3 418 383	6 762 853	1 729 949	126 884	758
Parts émises	575 654	654 129	337 339	55 208	-
Parts réinvesties	-	-	33 611	1 119	-
Parts rachetées	(767 957)	(1 387 356)	(195 731)	(15 860)	-
Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice	3 226 080	6 029 626	1 905 168	167 351	758
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice	3 400 062	6 383 973	1 874 175	164 047	758

	2022				
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	3 395 113	7 679 225	1 791 976	150 449	758
Parts émises	638 632	2 001 826	191 703	2 899	-
Parts réinvesties	-	-	38 350	617	-
Parts rachetées	(615 362)	(2 918 198)	(292 080)	(27 081)	-
Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice	3 418 383	6 762 853	1 729 949	126 884	758
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice	3 421 926	6 965 245	1 824 404	142 520	758

13. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
Commissions de courtage	150	131
Accords de paiement indirect	-	-

14. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	49
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

15. ENTITÉS STRUCTURÉES

Le tableau suivant présente le détail des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents aux 31 décembre 2023 et 2022 :

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 31 décembre 2023			
FNB 3iQ CoinShares Bitcoin, CAD	107	220 666	0,0 %
Ether ETF	117	55 841	0,2 %
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	2 805	1 053 106	0,3 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	4 771	12 346 912	0,0 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 304	68 259 822	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 335	36 548 482	0,0 %
iShares MSCI Brazil Capped ETF	2 089	7 936 910	0,0 %
iShares MSCI India ETF	1 898	10 436 620	0,0 %
iShares MSCI Mexico Capped ETF	1 982	2 786 855	0,1 %
iShares MSCI South Africa ETF	2 053	436 017	0,5 %
db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	1 833	2 379 398	0,1 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney*	73 997	101 588	72,8 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney*	38 507	744 230	5,2 %
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney*	542	169 542	0,3 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney*	1 170	81 987	1,4 %
Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney*	1 717	1 116 839	0,2 %
Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney*	8 158	16 606	49,1 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney*	5 034	428 278	1,2 %
Au 31 décembre 2022			
FNB 3iQ CoinShares Bitcoin, CAD	14	258 324	0,0 %
Ether ETF	23	31 580	0,1 %
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	2 731	591 883	0,5 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	4 291	10 599 138	0,0 %
db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	402	2 739 074	0,0 %
Invesco DB Agriculture Fund	2 326	1 450 389	0,2 %
Invesco DB Base Metals Fund	2 164	302 600	0,7 %
Invesco DB Energy Fund	2 304	208 573	1,1 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 349	36 518 439	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 384	30 894 337	0,0 %
iShares MSCI Brazil Capped ETF	368	6 378 507	0,0 %
iShares MSCI India ETF	435	6 226 283	0,0 %
iShares MSCI Mexico Capped ETF	402	1 384 951	0,0 %
iShares MSCI South Africa ETF	431	527 903	0,1 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney*	1 043	64 109	1,6 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney*	78 193	110 242	70,9 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney*	44 025	656 087	6,7 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney*	13 950	303 290	4,6 %
Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney*	1 189	973 474	0,1 %
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney*	497	78 303	0,6 %

* Fonds gérés par Picton Mahoney Asset Management.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 21 octobre 2015 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 29 octobre 2015. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 25 mars 2024.

Le 29 octobre 2015, 15 001 parts de catégorie A ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, FT, T et I.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT ont également été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie T sont offertes à tous les investisseurs et ont été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire.

Au 31 décembre 2023, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, FT, T et I. Au 31 décembre 2022, le gestionnaire détenait 758 parts de catégorie I (758 parts de catégorie I au 31 décembre 2022).

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et dans des titres à revenu du monde entier et à atténuer le risque de pertes financières au moyen de stratégies de couverture.

2. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont décrites ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers

(y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances. Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Aux fins de l'impôt, le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous la forme dans laquelle elles sont reçues à la date de distribution. Les montants reçus de fonds sous-jacents sont inclus dans les distributions provenant de fonds sous-jacents.

g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, FT, T et I. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

Aux 31 décembre 2023 et 2022

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs. Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

l) IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers.

Le classement et l'évaluation des créances sont fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les dérivés et les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que, pour les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, un choix irrévocable ne soit fait de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le portefeuille de placements du Fonds est toujours classé à la juste valeur par le biais du résultat net, et les autres actifs financiers détenus à des fins de perception continuent d'être évalués au coût amorti.

m) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Aux 31 décembre 2023 et 2022

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement respectifs. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, aux 31 décembre 2023 et 2022, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

n) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (y compris des dérivés). La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2023 et 2022

à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2023 et 2022, toutes les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans

le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences de l'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F et I seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. La distribution mensuelle cible initiale des parts de catégories FT et T sera de 5 % par année. Le taux cible de distribution mensuelle sera révisé au début de chaque année civile pour procurer un rendement cible fondé sur la valeur liquidative par part de catégorie FT ou T au 31 décembre de l'année précédente. Au cours de l'année, ces distributions mensuelles aux porteurs de parts seront versées sous forme de revenu net, de gains en capital nets ou de remboursement en capital. Toutes les distributions versées au titre des parts de catégories FT et T seront versées en espèces.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 14 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fait un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, sont réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

Honoraires de l'auditeur

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'élevaient à 359 092 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 287 172 \$.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F, FT et T sont respectivement de 1,90 %, de 0,90 %, de 0,90 % et de 1,90 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chacune des catégories de parts du Fonds. Cette rémunération au rendement correspond à la valeur liquidative quotidienne d'une catégorie de parts du Fonds au cours du trimestre civil multipliée par 20 % de l'excédent du rendement total de la catégorie de parts sur le pourcentage total de hausse ou de baisse de l'indice de référence mixte, composé à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de rémunération au rendement »), depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été payée. Si, à un moment donné, le rendement total de la catégorie de parts d'un Fonds est inférieur à celui de son indice de rémunération au rendement, aucune rémunération au rendement ne sera alors payable tant que le rendement total de la catégorie de parts de ce Fonds par rapport à celui de son indice de rémunération au rendement n'aura pas rattrapé ce déficit calculé en pourcentage. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne payer aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds n'a versé aucune rémunération au rendement (606 759 \$ au 31 décembre 2022).

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

c) Charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 830
Toronto (Ontario)
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B2

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux Investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3